



**OPEN SOCIETY  
FOUNDATIONS**

**MARCHÉ N° : APRM/ 01/OSF/ HRCR/11 /2023 : CONSULTANT INDIVIDUEL (EXPERT PRINCIPAL EN NOTATION DE CRÉDIT) POUR FOURNIR UN APPUI À LA DIRECTION DE LA GOUVERNANCE ET DES RAPPORTS SPÉCIALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME D'APPUI AUX PAYS EN MATIÈRE DE NOTATION DE CRÉDIT**

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

### **I. CONTEXTE DE LA MISSION**

Lors de sa 28<sup>e</sup> session ordinaire qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2017, la Conférence de l'UA, par Décision *Assembly/UA/Dec.631(XXVIII)*, a chargé le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) d'apporter un appui aux États membres dans le domaine de la notation financière. À la suite de cette décision, le MAEP a entrepris l'élaboration d'un cadre politique devant guider régir l'appui nécessaire aux États membres.

Ce cadre a pour but de fournir un appui stratégique et opérationnel aux États membres dans la préparation de la notation, la gestion de l'exercice de notation proprement dit et la mise en œuvre des recommandations admissibles à l'issue de la notation. Pour ce faire, le cadre politique définit plusieurs objectifs. Le premier consiste à sensibiliser les différents secteurs aux implications de la notation du crédit souverain sur les institutions et les instruments notés au niveau national. Deuxièmement, aider les États membres à entreprendre des analyses périodiques de l'impact financier, politique, économique et social et à préparer et mettre à disposition des agences de notation des données fiables afin d'éviter des estimations qui sont préjudiciables aux États membres notés. Troisièmement, le cadre vise à soutenir l'analyse et l'évaluation par les États membres des notations effectuées par les agences de notation et de leur impact grâce à l'émission d'avis indépendants. En outre, le cadre politique vise à aider les États membres à développer et à mettre en place l'architecture de gestion et de régulation des agences de notation par le biais des institutions publiques existantes. Quatrièmement, le cadre politique encadre la mise en place d'un réseau d'experts et de professionnels afin d'améliorer le partage des bonnes pratiques en matière de notation internationale du crédit souverain. Ce réseau favorise également l'harmonisation de la réglementation du secteur de la notation de crédit sur le continent. Enfin, le cadre politique a pour but de fournir un appui technique aux gouvernements dans la mise en œuvre des recommandations acceptables tout en apportant un concours technique aux États membres dans la définition d'un cadre réglementaire régissant l'octroi de licences et la supervision des agences de notation de crédit présentes sur leur territoire respectif. Depuis, le MAEP a noué des partenariats avec diverses institutions non étatiques et du secteur privé. L'Open Society Foundation (OSF) est l'une de ces institutions. Elle s'est associée au MAEP et lui apporte un soutien financier pour le renforcement du capital humain en vue de la

mise en œuvre du cadre politique susvisé. À cet égard, le MAEP recrute un **expert principal en notation de crédit** afin d'aider à la mise en œuvre du programme.

**L'expert principal en notation de crédit** travaillera au sein de la Direction de la gouvernance et des rapports spécialisés et, outre ses autres responsabilités, **coordonnera la mise en œuvre du cadre politique du MAEP-UA relatif aux mécanismes d'appui aux pays africains en matière de notation de crédit**. L'expert dirigera les actions du MAEP concernant l'analyse de la nature et de l'étendue de l'influence et des pratiques des agences de notation en Afrique et élaborera des propositions pour gérer et réglementer ces pratiques. L'expert assurera également la coordination des efforts déployés par le MAEP pour fournir des services de conseil et un appui technique aux gouvernements africains avant et après les processus de notation, en procédant à des analyses scientifiques et en formulant des recommandations concernant les avis et les services de notation.

## **II) LIEU D'EXÉCUTION DE LA MISSION**

### **MIDRAND (AFRIQUE DU SUD)**

Durée du contrat : 12 mois calendaires

L'Expert principal en notation de crédit sera basé et travaillera au Secrétariat continental du MAEP à Midrand, Johannesburg (Afrique du Sud). Les frais de déplacement de l'Expert principal pour se rendre dans les locaux du Secrétariat continental du MAEP sont à sa charge. Le Secrétariat du MAEP prendra en charge le billet d'avion aller-retour (classe économique) de l'Expert et, en cas de voyage dans d'autres pays dans le cadre du présent contrat, l'Expert percevra une indemnité journalière de subsistance aux taux des Nations Unies en vigueur dans le pays visité. Ainsi, tous les voyages effectués dans le cadre des activités du MAEP à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud sont à la charge du MAEP, y compris les frais de visa, mais ne comprennent pas l'assurance médicale qui peut être fournie pour les voyages autorisés. L'Expert principal bénéficiera d'une police d'assurance voyage de *AIG South Africa Ltd* aux frais du MAEP.

### **Domaines d'expertise requis pour le poste**

- Une connaissance et une compréhension spécialisées de l'économie politique et des opérations des agences de notation internationales
- De solides compétences en recherche et analyse des crédits souverains
- Une expérience dans la formulation d'avis et de commentaires sur les organisations multilatérales de développement, les gouvernements, les industries et les médias
- Aptitudes en gestion de projets

## **III) PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

1. **L'expert principal devra :**
  - a. assurer la gestion de toutes les activités relatives aux mécanismes de mise en œuvre applicables aux pays partenaires, conformément au cadre politique ;

- b. réaliser des recherches et des analyses approfondies sur les crédits souverains ;
- c. faciliter les consultations au sein de plateformes d'experts afin de sonder les réflexions et explorer les perspectives ;
- d. compiler les résultats de la recherche et les présenter aux principales parties prenantes ;
- e. collaborer avec d'autres experts et gérer les financements des projets spécialisés ;
- f. contribuer à la conception et à l'élaboration des idées et des stratégies de projet ;
- g. structurer l'information et les données en documents utilisables et contrôler la qualité de ceux-ci ;
- h. assurer la gestion de projets, la formulation de propositions et l'exécution de tâches opérationnelles ponctuelles ;
- i. effectuer des analyses de crédit fondamentales pour les émetteurs souverains en Afrique ;
- j. préparer des rapports de recherche bien structurés et participer à des discussions connexes sur les valeurs ;
- k. collaborer avec d'autres chercheurs à la mise en œuvre des missions et projets du MAEP confiés par le Directeur de la gouvernance et des rapports spécialisés ;
- l. faire régulièrement rapport au Directeur de la gouvernance et des rapport spécialisés ;  
et
- m. exécuter toute autre tâche que pourrait lui confier de temps à autre le Directeur de la gouvernance et des rapports spécialisés du Secrétariat du MAEP.

#### **IV) LIGNE HIÉRARCHIQUE**

L'Expert principal en notation de crédit rend compte au Directeur de la gouvernance et des rapports spécialisés de toutes les questions relatives à la gestion, aux opérations et aux aspects techniques du projet.

#### **V) PRODUITS LIVRABLES**

- a. Mise en œuvre du cadre politique sur l'appui du MAEP aux États africains
- b. Des rapports trimestriels sur la mise en œuvre du cadre politique sur l'appui du MAEP aux États africains en matière de notation de crédit
- c. Des avis consultatifs d'expert sur le MAEP, un appui institutionnel et technique à l'Union africaine pour la mise en place de l'Agence africaine de notation du crédit.
- d. Des rapports semestriels d'évaluation des notations de crédit
- e. Des réponses aux avis de notation émis par les agences de notation internationales

#### **VII) RÉMUNÉRATION**

- 1. L'Expert principal percevra une rémunération mensuelle convenue sur la base des prestations prévues dans le contrat.

2. Le paiement de la somme convenue ne sera effectué qu'après vérification des produits livrés et délivrance d'un certificat d'acceptation par le Directeur de la gouvernance et des rapports spécialisés et approbation du Directeur général du Secrétariat du MAEP

## **VIII) FACILITÉS ET SERVICES À FOURNIR PAR LE MAEP**

Le MAEP fournira :

- l'accès à toutes les informations et à toutes les parties prenantes afin de faciliter l'exécution de la mission ;
- un espace de bureau adéquat équipé de mobilier et de fournitures de bureau essentiels ;
- toutes les facilités de voyages dans le cadre de la mission.

## **IX) INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Toutes les consultations seront publiées suivant le principe de l'égalité de chances. L'évaluation du Consultant se fera conformément aux termes des présents TdR. Les procédures de présélection et de sélection se feront conformément au Manuel de passation de marchés de l'UA, version 2.0 de juillet 2016.

## **X) RÉSERVES ET CONFIDENTIALITÉ**

Le MAEP se réserve le droit de retenir tout ou partie de la rémunération si la performance du consultant est insatisfaisante, si le travail ou le résultat est incomplet ou non livré ou si les délais ne sont pas respectés. En cas de résiliation du contrat par le consultant avant la livraison de tous les produits convenus, une partie de la rémunération sera retournée au MAEP.

Le consultant s'engage à garder confidentielles toutes les informations qui ne sont pas du domaine public et il ne peut participer à une autre mission qui soit en conflit d'intérêt avec la mission en cours. Le consultant s'engage à s'abstenir de promouvoir toute croyance politique ou religieuse pendant la durée du contrat.

## **XI. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant le service des achats du MAEP pendant les heures de travail (de 8h00 à 17h00, heure d'Afrique du Sud), par courriel à l'adresse suivante : [tenderinfo@aprm-au.org](mailto:tenderinfo@aprm-au.org). Les informations complémentaires sont publiées sur le site Web du MAEP (<https://aprm.au.int/>) et les demandes y afférentes sont attendues sept jours au plus tard avant la clôture de l'appel d'offre.

## XII. CRITÈRES DE SÉLECTION

### a) CRITÈRES OBLIGATOIRES (LES CANDIDATS DOIVENT SOUMETTRE TOUS LES DOCUMENTS EXIGÉS) À ÉVALUER EN COCHANT « OUI » OU « NON »

#### Qualifications et expérience professionnelle

- Qualifications académiques
  - i. Un doctorat en finance, investissement ou risque de crédit, plus huit (8) ans d'expérience
  - ii. Un Master en finance, investissement ou risque de crédit, plus huit (15) ans d'expérience
  
- Expérience et compétences professionnelles :
  - i. Au moins huit ans d'expérience professionnelle pertinente continue, acquise dans le domaine spécifique de la mission ;
  - ii. Capacité à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire, et de façon autonome ;
  - iii. Expérience des organisations internationales ;
  - iv. Connaissance approfondie des institutions financières et des cadres de gouvernance économique de l'Union africaine ;
  - v. Connaissance avérée du secteur de la notation de crédit ;
  - vi. Connaissance des enjeux économiques et de développement nationaux de l'Afrique ;
  - vii. Compréhension de haut niveau des marchés financiers mondiaux et de la dette souveraine, attestée par un dossier de recherches publiées sur ces questions et sur les agences internationales de notation ; et
  - viii. Capacité à fournir des résultats de grande qualité dans des délais réduits.

Langue : la capacité à rédiger en anglais ou en français au niveau avancé est essentielle.

<b>b) CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE</b>		
<b>b) Critères d'évaluation supplémentaires</b>	<b>Score maximal</b>	<b>Score enregistré</b>
Qualifications spécifiques et aptitude à réaliser la mission  Un doctorat en finance et investissement, risque de crédit, finance et investissements, recherche opérationnelle, modélisation financière, économétrie ou économie (30 points) ou ;  Un Master en finance, investissement ou risque de crédit, plus huit ans d'expérience (20 points)	<b>30</b>	
Huit (8) ou 15 ans d'expérience professionnelle pertinente au moins dans le domaine (selon la qualification académique)	<b>20</b>	
Aptitudes avérées à rédiger et à présenter des rapports Recherche et publications - Liste des recherches et publications dans le domaine de la gouvernance économique et des institutions multilatérales	<b>20</b>	
Compétences en gestion de projets Expérience en gestion de projets et de programmes complexes dans des domaines similaires	<b>15</b>	
Expérience et connaissance des politiques, règles et réglementations des institutions multilatérales ; une connaissance spécifique de l'Union africaine constituera un atout supplémentaire.	<b>10</b>	
La connaissance d'une autre langue de travail de l'UA sera un avantage supplémentaire.	<b>5</b>	
<b>Score Total</b>	<b>100 %</b>	

Seuls les candidats ou consultants ayant obtenu un **score d'au moins 70 % dans l'évaluation technique** seront retenus, et le poste sera attribué au candidat ayant enregistré le score technique le plus élevé.

#### **MODALITÉS DE CANDIDATURE / COMPOSITION ET SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

1) Les candidats doivent soumettre un dossier comprenant une offre technique et financière, un **curriculum vitae actualisé**, des références joignables (noms et adresses des références), y compris la dernière consultation effectuée, **ainsi que les documents justificatifs**. L'offre technique doit prouver la compréhension des TdR et présenter la méthodologie et un plan de travail détaillé du candidat. Toutes les candidatures doivent être accompagnées de **copies certifiées conformes de tous les diplômes**. L'offre financière doit présenter une répartition mensuelle des coûts proposés et doit être libellée en dollars des États-Unis (USD).

2) L'offre doit porter la mention « **NUMÉRO DU MARCHÉ : APRM/ 01/OSF/ HRCR/O6 /2023 : CONSULTANT INDIVIDUEL (EXPERT PRINCIPAL EN NOTATION DE CRÉDIT) POUR FOURNIR UN APPUI À LA DIRECTION DE LA GOUVERNANCE ET DES RAPPORTS** »

**SPÉCIALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME D'APPUI AUX PAYS EN  
MATIÈRE DE NOTATION DE CRÉDIT**

**3) Les offres sont attendues par courriel à l'adresse suivante : [tender@aprm-au.org](mailto:tender@aprm-au.org) au plus tard le 28 janvier 2023 à 11 h 00 (heure d'Afrique du Sud). Les femmes éligibles sont encouragées à postuler. Les offres seront ouvertes immédiatement après la date et l'heure de clôture.**

Tous les dossiers de candidature doivent être adressés à :

Mécanisme africain d'évaluation par les pairs  
Private Bag XO8, Halfway House  
Adresse : 230 15th Rd, 1st Floor,  
Randjespark, Midrand, 1685, Afrique du Sud  
Tél : +27 11 256 3401

**Adresse électronique pour la soumission des offres : [tender@aprm-au.org](mailto:tender@aprm-au.org)**